

LA LETTRE DE **megève**



JEUNESSE

UNE DYNAMIQUE DE PROJETS

ENVIRONNEMENT

LA RESSOURCE EN EAU

LE PALAIS

RÉOUVERTURE DES ESPACES

CULTURE

UN CENTENAIRE HONORÉ



SOMMAIRE

▶ JEUNESSE	04	▶ TOURISME	22
▶ 50 ANS DU JUMELAGE	06	▶ HOMMAGE	24
▶ OHM	08	▶ NOS AÎNÉS	25
▶ ENVIRONNEMENT	10	▶ CCPMB	26
▶ SECTEUR CADRE DE VIE	12	▶ COUP D'ŒIL SUR L'ACTU	27
▶ TRAVAUX	14	▶ VIE POLITIQUE	29
▶ LE PALAIS	18	▶ ÉTAT CIVIL	30
▶ CULTURE	20	▶ PRATIQUE	31
▶ SPORT	21		



ENVIRONNEMENT P.10



CULTURE P.20

LA LETTRE DE MEGÈVE

BULLETIN MUNICIPAL N°44

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Riccobono (Le Muy)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Simon Garnier, Marie Bougault, Mélanie Cattelin, Laurie Salvucci), Christophe Bougault, SITOM vallées du Mont-Blanc, Tops Socquet, Lo & Ben, Ensemble National de Reggae, VLAP, Faut qu'ça guinche, Marcus Super Sympa, Manu Mollé, Emily Claire Rouet, Daniel Durand - Fresh Influence, «Megève» par Willy Ronis - Ministère de la Culture – France/Médiathèque de l'architecture et du patrimoine/ Dist. RMN-GP © Donation Willy Ronis, Orchestre d'Harmonie de Megève, NousMegève, Archive personnelle de la famille Ariane et Benjamin de Rothschild, Adobe Stock, DR.



LABELS



MEGÈVE SOUTIENT



ÉDITO

Ces derniers mois de mesures sanitaires fluctuantes mais surtout dictées par une classe politique nationale incapable d'écouter les spécificités de notre territoire ont été, une fois encore, un défi que nous avons relevé avec pour seul objectif, le bien commun.

Assurer le service public lorsqu'il est lui-même mis à mal par des promesses non tenues, des directives contradictoires et des compensations financières non versées devient au fil des mois un véritable tour de force. Et c'est avec le soutien sans faille d'une équipe municipale majoritaire solidaire mais aussi des agents communaux motivés que nous abordons cette saison estivale avec la satisfaction d'une gestion saine de cette crise qui mobilise encore toute notre attention.

Forte de mon engagement au quotidien auprès de vous tous, j'ai choisi de me porter candidate pour un mandat que je juge être le plus complémentaire de tous, celui du département. C'est avec une grande fierté que je me réjouis de représenter les intérêts et le particularisme de nos communes de montagne au sein d'une institution qui œuvre au plus près des préoccupations de la population.



Action sociale, éducation, transports, aménagement du territoire, culture, tourisme, sport et environnement sont les missions dédiées aux départements mais résonnent au cœur même des préoccupations des communes. L'honneur que vous m'avez fait en m'accordant votre confiance pour ce mandat de conseillère départementale pour le canton de Sallanches sera bien évidemment un atout pour notre village. Je vous en remercie.

Alors que l'été est à nos portes, le désir d'une saison sereine dans tous les esprits, la nécessité de retrouver une dynamique économique essentielle pour beaucoup d'entre nous ainsi que l'envie de nous retrouver, je compte sur votre vigilance pour que ce vent de liberté retrouvé puisse souffler bien au-delà de ces vacances attendues.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à tous un très bel été.

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES
MAIRE DE MEGÈVE

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line that tapers off to the right.



JEUNESSE

LE SECTEUR JEUNESSE

► DES PROJETS À DESTINATION DES JEUNES

Au cœur de son programme, la majorité municipale s'était engagée à inscrire de nouveaux projets s'adressant aux jeunes et comme l'affirmait Marika Buchet, adjointe au Maire déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, à « mettre la famille au cœur de la politique municipale ». La création d'un service dédié à la Jeunesse permet de soutenir cette dynamique.

Avec la naissance de ce nouveau secteur et la nomination d'agents communaux dévoués à la coordination du pôle, Megève souhaite se donner tous les moyens d'élaborer des propositions en parfaite adéquation avec les attentes et souhaits de la jeunesse. Leur consultation et intégration aux démarches est également au cœur des préoccupations du service.

UN ÉTÉ ANIMÉ

L'équipe du service Jeunesse a préparé un agenda estival qui devrait remporter un vif succès auprès des adolescents. Le mini séjour réservé aux 11-15 ans les emmènera à Val Cenis, du 9 au 13 Août pour un programme multi-activités : via ferrata, canyoning, parc aventure, soirée astronomie... De plus, tout l'été, Charline et une animatrice proposeront deux à trois rendez-vous par semaine avec diverses animations : cani-rando, descente en trottinette, karting, veillée jeux et dîner... et d'autres surprises !

Charline accompagnera également les groupes sur les stages ados du Palais afin d'aider à l'encadrement et de créer du lien avec les jeunes pour faire connaître la structure Meg'ados.

RENCONTRE AVEC CHARLINE MESLIN



Charline a intégré les services de la Mairie de Megève en 2015, en tant qu'animatrice au centre de loisirs et au périscolaire. Elle avait déjà débuté une formation diplômante BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) qu'elle a pu finaliser au sein de la collectivité. Grâce à son cursus et ses années d'expérience, elle a tout naturellement pris la responsabilité du secteur Jeunesse à l'automne dernier.

« Travailler avec des enfants est pour moi une passion. Nous suivons leur parcours depuis la maternelle mais bien souvent, lorsqu'ils entraient au collège, nous les perdions un peu de vue. En créant le secteur Jeunesse, cela nous donne l'opportunité de maintenir ce lien privilégié que nous avons avec eux depuis leur enfance. Même s'ils sont plus autonomes lorsqu'ils deviennent adolescents, ils sont un public très demandeur ! C'est un peu un challenge pour moi de réaliser leurs souhaits et des activités en corrélation avec leurs attentes. Je suis très heureuse de pouvoir les accompagner encore pendant quelques années. »

DES PROJETS VARIÉS



Une identité propre via un logo Meg'Ados a été choisie lors d'un vote par les collégiens parmi plusieurs propositions imaginées par le service communication de la commune. De même, les pages Facebook et Instagram du secteur Jeunesse ont été créées pour permettre la diffusion d'informations, à destination des jeunes comme de leurs parents. Le service est aussi très présent auprès des collégiens du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) avec qui il a gardé le contact grâce à des réunions visio organisées au moins une fois par mois et nous l'espérons avec la possibilité d'échanger en présentiel dès la rentrée. Malgré la crise sanitaire, le CMJ a pu ainsi être associé à l'élaboration des projets qu'il transmet ensuite à l'ensemble des collégiens des deux établissements, Emile Allais et Saint-Jean-Baptiste, où il réalise l'affichage et récolte les boîtes à idées.

À plus long terme, l'aménagement d'un local réservé à Meg'Ados est prévu dans l'ancien garage « Conseil », à proximité du Chalet de la Plaine. Les jeunes pourront s'y retrouver pour des moments d'échange ou pour s'entraider sur les devoirs. Un planning d'activités y sera également proposé. La gestion et la tenue du local sera accordée aux élèves, sous la responsabilité de la responsable Jeunesse. La date de début des travaux ne devrait pas intervenir avant 2022/23.

De nombreuses autres réalisations et démarches sont en cours d'études, les idées ne manquent pas aussi bien chez nos ados qu'au service Jeunesse ! Nous aurons l'occasion de vous en reparler...

Pour tous renseignements et inscriptions :
 Pages Facebook et Instagram «Meg'Ados»
 Guichet unique Enfance Jeunesse
service.enfance@megeve.fr
 Tél. 04 50 58 77 84

DES DISPOSITIFS QUALIFIANTS

La mise en place des « chantiers jeunes » est une des 1^{ères} missions sur laquelle s'est concentré le secteur. Megève inaugure ainsi le concept avec la réhabilitation de l'alpage du Rosay, au Mont d'Arbois. La municipalité souhaite ainsi fédérer ses jeunes résidents (Megève et Demi-Quartier) âgé(e)s de 16 à 17 ans. Une initiative qui vise à l'acquisition d'une 1^{ère} expérience professionnelle encadrée par des agents communaux des services enfance-jeunesse et techniques, tout en soutenant des projets de réhabilitation du patrimoine local. Cinq postes par semaine sont à pourvoir : du 19 au 23 Juillet, du 2 au 6 Août et du 16 au 20 Août. La rémunération sera de 90% du SMIC pour une semaine de 35h, du lundi au vendredi. La municipalité s'engage, bien sûr, à respecter les lois et les restrictions liées au travail des mineurs et souhaite reconduire chaque année ce dispositif afin de le rendre pérenne.

Autre programme formateur, une session BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est planifiée en collaboration avec la commune de Combloux. Accessible à partir de 17 ans, le 1^{er} degré de formation se déroulera du 10 au 17 juillet au lycée HB de Saussure à Combloux. Cette séance s'adresse aux jeunes de Megève, Demi-Quartier et des villages alentours. Sous réserve de places disponibles, cette semaine peut être suivie d'un stage pratique rémunéré au sein de Meg'Loisirs menant à la validation du 2^e degré. L'approfondissement et la validation du BAFA se fera ensuite à Megève pendant les vacances de Toussaint. Une formation qui peut ensuite mener vers des postes saisonniers d'animateurs au sein de l'accueil de loisirs.





MÉMOIRE

MEGÈVE - OBERSTDORF

► 50 ANS D'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

Déjà 50 ans que le Jumelage Megève – Oberstdorf anime la vie locale de nos deux villages au travers de passions communes mais surtout de rencontres qui sont toujours le témoignage d'une belle entente cordiale et pérenne.

Tout comme Megève, Oberstdorf est un village traditionnel des Alpes... mais plus spécifiquement de la chaîne des Alpes Bavaroises ! Il est également une station de montagne très attachée à son patrimoine et spécialisée dans le ski nordique. Ces points communs, ajoutés à l'intention d'après-guerre verbalisée par la célèbre formule d'Édouard Herriot « si tout oppose les États, tout rapproche les communes » qui fait du jumelage le moyen concret de parvenir à une réconciliation franco-allemande durable sont la base de l'attachement entre nos deux villages. Des affinités qui se sont tissées depuis maintenant 50 ans, lorsque, le 15 janvier 1970, les maires des deux communes signent le serment de jumelage avec la volonté affirmée de « maintenir des liens permanents entre les deux municipalités, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer par une meilleure compréhension mutuelle le sentiment vivant de la fraternité européenne ».



L'ASSOCIATION DE JUMELAGE

Présidée par Michèle Marin, soutenue dans sa tâche par de nombreux bénévoles, l'association Jumelage Megève – Oberstdorf œuvre au développement de liens d'amitié, de solidarité et d'échanges conviviaux entre les associations et écoles des deux communes, mais aussi en termes culturels et dans l'apprentissage des langues. Très engagée pour la culture et le patrimoine de son village, souvenons-nous également d'Edith Allard, ancienne conseillère municipale et adjointe déléguée à la culture et au patrimoine, qui a été un membre très actif du comité ne ratant jamais une occasion de parler la langue de Goethe.

UNE BELLE UNION

Grâce au jumelage, Megève et Oberstdorf sont unis depuis 2002... par les liens du mariage, entre Elisabeth, une Mègevanne et Wolfgang, un Oberstdorfer. Leur union, tout un symbole, a été l'occasion de leur remettre le berceau destiné au premier enfant né d'un couple issu des deux villages qu'avait offert Oberstdorf à Megève.



DES SOUVENIRS IMPÉRISSABLES

Depuis lors, de nombreux Mègevans ont en mémoire un souvenir qui les ramène à Oberstdorf. Qu'il s'agisse d'images de joyeuses retrouvailles ou d'adieux émouvants sur le quai d'une gare ou au pied d'un autobus, avec un ami ou une amourette, à l'occasion d'un échange entre les collèges ou les écoles de musique, entre les groupes folkloriques, les clubs alpins, les casernes de pompiers ou encore lors d'un voyage à vélo vers Oberstdorf ou de l'accueil de cyclistes allemands.

Le tableau immuable des retrouvailles à Megève était caractérisé par de grands banquets aux tables interminables dans la salle des congrès rehaussée des costumes traditionnels bavares colorés et rythmée par les discussions, les rires et notes musicales émanant des orchestres d'harmonie de Megève et d'Oberstdorf. L'image d'Épinal de la Bavière à laquelle nombre de Mègevans se sont joints est la traditionnelle Viehscheid, une grande fête automnale à l'occasion de la démontagnure où les vaches sont coiffées de fleurs fraîches et où les costumes traditionnels sont, une fois encore, de sortie.

Ces grands rassemblements manquent terriblement à la lueur de l'année qui vient de s'écouler. Chacun sait que ces festivités seront de nouveau bientôt possibles. Oberstdorfer et Mègevans comptent bien célébrer, dès que les conditions sanitaires le permettront, ce demi-siècle d'échanges culturels ... et pas seulement !



DES LIENS ENTRETENUS PAR LA MUSIQUE

Dès la signature de la convention de jumelage, les deux structures qui constituent les orchestres respectifs des deux villages ont très rapidement noué des liens d'amitié avec comme passion commune, la musique ! Ainsi, tous les 5 ans, les écoles de musique organisent des stages musicaux réunissant leurs élèves, alternativement à Megève et Oberstdorf, les Eurostages. Réservés aux enfants des orchestres cadet et junior, ils permettent aux musiciens de travailler ensemble sur un répertoire spécifique avant de se produire lors d'un concert de fin de session. L'occasion pour ces jeunes de se réunir, d'échanger et de lier des amitiés qui perdurent parfois pendant des dizaines d'années entre les anciens membres de ces Eurostages pour lesquels le comité de jumelage apporte son soutien. Pour les festivités des 50 ans du jumelage, qui était prévues en 2020, Pierrette Morand, adjointe déléguée à la citoyenneté et au jumelage, assure que dès que toutes les conditions seront réunies nous aurons le plaisir de retrouver les deux harmonies autour d'un spectacle commun.

IMPERIA, UN JUMELAGE AVEC L'ITALIE

Animée par la belle histoire du jumelage avec Oberstdorf, la commune de Megève a souhaité renouveler l'aventure mais cette fois-ci avec l'Italie. En effet, l'histoire de Megève est intimement liée à ce pays frontalier par plusieurs aspects, dont celui d'avoir fait partie du Duché de Savoie. Megève a choisi la ville d'Imperia pour son engagement culturel d'Art et d'Histoire, mais également pour son patrimoine religieux et architectural qui présente beaucoup de similitudes avec notre village, qu'elles s'emploient toutes les deux à conserver, par exemple, la basilique collégiale de San Giovanni Batista de pur style baroque et le calvaire sur le monte Calvario à Imperia. Côté Megève, au sein même du presbytère, une fresque du Lac Majeur témoigne du temps où le curé Ambroise Martin s'inspira du Monte Sacro de Varallo pour la création du Chemin de Croix du Calvaire. Aujourd'hui, les deux communes s'investissent officiellement dans une démarche de développement durable et sont toutes deux des destinations touristiques complémentaires prisées toute l'année : l'une à la mer et l'autre à la montagne.



VIE LOCALE

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE MEGÈVE

► UNE ASSOCIATION PROACTIVE

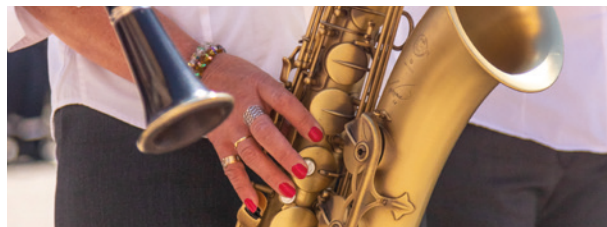
L'association l'Orchestre d'Harmonie de Megève est une figure de la vie locale. Concerts et manifestations, elle est également de tous les grands événements municipaux et favorise le développement d'un lien culturel et social entre les générations. En période de crise sanitaire, la structure a dû adapter son organisation.

D'abord fanfare du village, cette association désormais régie par la loi 1901, a été officiellement fondée en 1838. Des documents précieusement conservés par des musiciens de l'orchestre actuel témoignent d'une activité musicale dans le Megève du XIX^e siècle. Autant dire que les mègevans sont nombreux à être passés sur les bancs de l'école et dans les rangs de l'orchestre. Composante à part entière du patrimoine local, elle forme au travers de l'école de musique les enfants dès l'entrée au CP avec l'éveil musical jusqu'aux portes des conservatoires et ainsi vers des diplômes professionnalisants. Musiciens ou professeurs, ils sont plusieurs anciens élèves de l'école à en avoir fait leur métier.

La forme actuelle de l'association a été insufflée en 1988 à l'arrivée de Yannick Vandini, au moment même où Patrick Melchiorretto

en prenait la présidence. Un duo qui œuvre donc harmonieusement depuis 33 ans. Sans mener leur troupe à la baguette, ils sont parvenus à structurer et développer l'organisation et à faire vivre musicalement les différentes générations qui composent l'orchestre et son école.

D'un point de vue administratif, l'Harmonie, déclarée d'intérêt général, fait partie de la fédération des musiques du Faucigny, elle-même membre de l'Union des Fédérations des musiques de Haute-Savoie qui souscrit au schéma départemental d'enseignement artistique définissant la politique culturelle dans le département. Ainsi, outre les aides des communes de Megève et Demi-Quartier et de ses membres bienfaiteurs, elle bénéficie de subventions départementale mais également régionale au titre du « plan fanfare ».



Rejoignez l'école de musique et vivez une belle aventure musicale ! Inscriptions à partir du 21 juin.
2^{ème} étage de la Maison des Frères
Tél. 04 50 21 24 85 | ohmegeve@orange.fr
orchestre-harmonie-megeve.com

UN ORCHESTRE INTER-GÉNÉRATIONNEL

Flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, percussions, piano et guitare... l'école a pour mission d'éveiller les enfants aux joies de la musique et de former les futurs musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Megève. Éveil et enseignement musical, pratique d'un instrument... l'élève intègre généralement l'orchestre cadet après deux années, puis junior avant de pouvoir jouer dans l'OHMegève.

Aujourd'hui, il est composé de 58 musiciens dont les âges s'échelonnent de 13 à 78 ans et crée véritablement un lien entre les générations que l'association s'attache à entretenir.

L'appartenance à l'école et à l'OHM permet également aux enfants de prendre part à de nombreuses rencontres culturelles et moments d'échange entre jeunes. Chaque année, un stage de 5 jours est organisé par les orchestres du Faucigny pour les élèves de 1^{er} cycle à savoir l'orchestre junior et un stage départemental en octobre par l'Union des Fédérations des musiques de Haute-Savoie pour les musiciens en fin de second cycle réunissant ainsi 80 adolescents.



DES PROJETS FÉDÉRATEURS

L'association est ravie de pouvoir à nouveau organiser ses incontournables concerts des mois de juillet et août. Elle s'apprête également, au mois de septembre, à entamer cette nouvelle année musicale avec un grand projet qui fédèrera d'autres formations artistiques du village.

D'après l'œuvre « Mageva » réalisée par le compositeur Etienne Perruchon qui retrace musicalement l'histoire de Megève, « En visite Simone » travaille à théâtraliser cette partition pour en faire une pièce à laquelle participeront également l'animation théâtrale mègevienne, les Mailles et Béguines, les voix de l'OHM et les établissements scolaires de Megève. Un magnifique projet qui devrait pouvoir être présenté au public en décembre 2022 et qui permettra de réunir une partie du monde associatif de Megève.

TÉMOIGNAGE DE LOUIS SOCQUET



Louis a 13 ans, il a intégré l'éveil musical à l'âge de 6 ans ; son grand-père faisait partie de l'Harmonie. La passion de la musique a délaissé une génération mais c'est bien elle qui anime Louis aujourd'hui dans son apprentissage.

« Depuis mes 1^{ères} notes à l'école de musique, je ne rêve que d'une chose : intégrer l'Orchestre d'Harmonie de Megève. J'apprends à jouer du cor d'harmonie et ce que je trouve plaisant c'est le fait de partager ce plaisir de pratiquer la musique avec les autres ou encore devant des amis, ou ma grand-mère qui aime aussi m'écouter.

Lors des périodes de confinement, même si nous avions la possibilité d'échanger et suivre les cours en visio, les problèmes de connexion mis de côté, c'est ce lien qui m'a manqué ! Et puis il faut être bien plus organisé pour suivre à distance !

Parallèlement à la musique, je pratique le ski de fond et dans les deux disciplines, je trouve ce plaisir du challenge ; même si, finalement, je trouve qu'il est plus long de voir les progrès en musique qu'en sport. Je sais que je serai satisfait un jour de mes performances. »

UNE ANNÉE MUSICALE À DISTANCE

Depuis maintenant plus d'une année, la crise sanitaire et les mesures qu'elle a induites ont suscité beaucoup d'inquiétudes au sein de l'association ; cependant l'école a maintenu son cursus que ce soit en présentiel lorsque les conditions le permettaient ou en visio ; il n'y a eu aucune rupture dans l'enseignement.

En ce qui concerne l'Orchestre d'Harmonie, lors du 1^{er} confinement, les musiciens avaient réalisé un montage vidéo, issu des révisions de leur répertoire, qu'ils avaient partagé sur leurs réseaux sociaux. En octobre 2020, lorsque les répétitions ont de nouveau été suspendues, de manière à maintenir un lien, tous les vendredis un rendez-vous digital était organisé, une sorte de « veillée » pendant laquelle les membres visionnaient des vidéos retraçant les 30 dernières années de l'orchestre et pouvaient ainsi échanger. Les répétitions en présentiel ont pu reprendre depuis le 21 mai, d'abord en effectif réduit afin de respecter les jauges et avant de revenir progressivement à la normale fin juin.



ENVIRONNEMENT

LA RESSOURCE EN EAU

► LA PRÉOCCUPATION DE TOUS

En amont du bassin versant de l'Arly, Megève bénéficie d'une ressource en eau potable de bonne qualité. Abondante en apparence, la commune, au travers de sa régie des eaux, s'attache cependant à préserver cet atout exceptionnel et à assurer la durabilité des ressources du territoire qui nécessite un engagement collectif.

Les capacités de production de la commune en eau potable ne sont pas illimitées. Les infrastructures ont été dimensionnées pour subvenir à une demande plus importante sur certaines périodes, tel que c'est le cas pendant les vacances de Noël mais doivent également garantir en intersaison des temps de stockage courts afin de répondre à l'enjeu de qualité.

La construction de logements dédiés au tourisme et l'évolution des besoins liés, accentuent fortement la demande, notamment sur les périodes de fêtes de fin d'année où la sollicitation est telle qu'elle avoisine de plus en plus nos capacités de production maximales actuelles. Pour indication, en automne et au printemps, à Megève, la consommation moyenne ne dépasse pas les 2000 m³/jour. Aux périodes de grande affluence, elle se situe au-dessus des 4000 m³/jour.

En plus des quatre captages de Planay, Riglard, Cote 2000 et Grande Fontaine, le village bénéficie de forages à la Cote 2000 et Cassioz qui permettent de compléter l'approvisionnement par pompage en période de forte fréquentation touristique. En décembre 2020, la nappe de Cassioz est passée sous le seuil d'alerte fixé par la DREAL Rhône-Alpes (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Une étude est en cours de réalisation afin d'évaluer le rapport besoins/ressources ; les premiers résultats devraient être connus au mois de septembre.



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA QUALITÉ

Megève étant située en amont du bassin versant de l'Arly, les communes en aval reçoivent alors nos rejets, d'où l'importance de limiter notre impact sur ce bassin.

Tout déchet jeté dans les grilles d'eau pluviale, même un mégot, est rejeté dans le ruisseau. De même, en 2020, les agents de la STEP (station d'épuration du SIVU Megève – Praz-sur-Arly) ont récupéré 25 tonnes de déchets en entrée de station. Ils sont notamment composés de lingettes, serviettes et préservatifs déversés dans les réseaux d'eaux usées.

En parallèle, des contrôles sont pratiqués dans l'Arly de manière à détecter les micropolluants : pesticides, hydrocarbures, solvants, détergents, cosmétiques, substances médicamenteuses...

Ceux-ci sont difficiles et coûteux à traiter. La meilleure approche pour garantir la propreté des cours d'eau et la sécurité des habitants en aval reste de limiter leur utilisation ou de les rapporter dans un point de collecte spécialisé (déchèterie, pharmacie).

LES DISPOSITIFS D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

La régie de l'assainissement fait preuve de vigilance en effectuant régulièrement des contrôles sur les dispositifs d'assainissement non collectif et les branchements sur les réseaux d'eaux pluviales et usées. Depuis le début de l'année, le bilan des 52 contrôles réalisés est : 2 rejets sauvages d'eaux usées dans le ruisseau et 13 non conformités liées aux rejets des eaux pluviales dans les eaux usées ou au rejet de siphon de sol des garages dans les eaux pluviales.

Des contrôles sont également effectués sur les dispositifs ANC (Assainissement Non Collectif), à savoir les systèmes de traitement autonome. Depuis le mois de janvier, sur les 68 installations contrôlées, 65 sont jugées non conformes. Les propriétaires ont l'obligation de réhabiliter et entretenir leur équipement dans un délai maximal de 4 ans, en fonction de l'impact environnemental.

LA SÉPARATION DES EAUX PLUVIALES ET USÉES

La commune œuvre à la réfection de ses réseaux humides, mais aussi à la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées. En effet, cette distinction induit des répercussions à différents niveaux. Elle limite notamment l'engorgement de la STEP et des canalisations en période de pluie ou de fonte des neiges et permet ainsi de réduire les coûts énergétiques de traitement. Elle conduit également à des économies en termes de maintenance, de renouvellement des structures et facilite les processus de traitement des eaux usées.

Autre inconvénient créé par le raccordement des gouttières d'habitation sur le réseau d'eaux usées : la température de l'eau à traiter qui baisse de manière significative (jusqu'à 3°C) lorsque les eaux de pluie ou de fonte des neiges se mélangent avec les eaux résiduaires, ralentissant ainsi l'activité des bactéries des bassins biologiques de la STEP et donc leur capacité à épurer l'eau.



UN TRAVAIL D'ÉCONOMIE DES RESSOURCES

Afin de limiter les pertes en eau, la régie réalise un travail conséquent sur la détection de fuites sur le domaine public. Les chantiers de reprise des réseaux permettent également le renouvellement des canalisations vieillissantes. Cependant, la Commune ne peut intervenir sur le domaine privé.

Christophe Bougault-Grosset, 1^{er} adjoint au maire rappelle « qu'il est de la responsabilité des usagers de faire vérifier leurs installations sur leur propriété ».

En 2020, la production d'eau à Megève, que cela soit par captage ou pompage en forage, s'élevait à 2.003.355 m³. Le rendement du réseau de la Commune étant estimé à 82,75%, 17,25% de ces 2.003.355 m³ auraient disparu entre les réservoirs et les compteurs de distribution.

Bien que notre territoire n'ait jamais réellement souffert d'une pénurie en eau, sauf en 2003, et qu'aucune économie drastique n'ait été demandée jusqu'à présent aux usagers, il n'est pas rare en période de sécheresse que son utilisation soit restreinte par arrêté préfectoral afin de prémunir les nappes phréatiques. Cependant, certains gestes simples peuvent permettre de raisonner notre consommation. Lors du renouvellement d'équipements ou de nouveaux projets de construction, l'installation d'outils hydro-économiques du type mousseurs ou minuteurs sert à réguler intelligemment la dépense en eau et ainsi à réduire significativement la demande en ressource. Autre réflexe, pour le fleurissement des jardins, favoriser les espèces endémiques induit une diminution de l'arrosage qui peut également être réalisé grâce à la mise en place de cuves de rétention d'eau de pluie.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCES DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT SONT EN LIGNE

Les régies effectuent une évaluation annuelle de la performance des services. L'observatoire national des services d'eau et d'assainissement collecte les indicateurs de performances et les met en ligne à disposition des usagers :

services.eaufrance.fr/donnees/commune/74173



COMMUNE

LE SERVICE CADRE DE VIE

► DES MISSIONS PRIMORDIALES

Le service cadre de vie intervient en tant que garant de la propreté et de la bonne présentation générale du village. Ses missions assurent aux résidents et villégiateurs un environnement agréable. Afin de proposer un cadre de vie toujours plus confortable, le secteur a récemment évolué en termes d'actions et de compétences.

Laurent Socquet, adjoint délégué aux espaces publics, indique que la majorité municipale a souhaité qu'un travail de fond soit mené sur les voies d'amélioration à apporter à la gestion du cadre de vie de Megève. Sa volonté est d'atteindre un niveau de satisfaction maximal des usagers et résidents de par l'utilisation quotidienne des infrastructures mais aussi la fréquentation du village en général et de certains lieux plus particulièrement.

Le deuxième objectif de la commune est, tout en proposant un environnement à l'image de la station, **d'optimiser les circuits de nettoyage en économisant les différentes ressources.** Ainsi, une attention particulière est portée à l'organisation des tournées journalières pour les rendre plus pointues, grâce notamment à une sectorisation des interventions, qui permet également de limiter l'utilisation d'eau et de carburant dans le respect de notre engagement auprès du Label Flocon Vert.

Depuis le mois d'avril, le service a aussi repris sous sa compétence le nettoyage des parkings souterrains. En toutes saisons, les agents peuvent alors intervenir, équipés d'une machine auto-laveuse, dans tous les étages et pour l'entretien des accès piétons grâce à un appareil spécifique.



De même, ils se chargent désormais de la propreté des sanitaires publics, et ce 7 jours sur 7, week-end et jour férié inclus, en parallèle de leur réaménagement via l'équipement de distributeurs à savon et de sèche-mains permettant de réduire la consommation de papier et autres fournitures. Le remplissage des contenants en gel hydro-alcoolique, mis en place dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, est également assuré par le pôle.

Ces nouvelles tâches viennent compléter les missions courantes, déjà nombreuses et variées : ramassage des corbeilles, gestion des déjections canines et des cendriers, nettoyage du mobilier urbain et des parvis communaux, notamment de la Mairie, de l'Office de tourisme, du Palais, de la voie d'accès au Jardin Alpin...

Les agents prennent part en outre à l'entretien après le marché hebdomadaire ainsi que pendant et après les événements et animations se déroulant dans le village, en moyenne au nombre de trois cents. La propreté de la voirie et des trottoirs dépend aussi du secteur cadre de vie qui travaille à l'aide de matériel spécifique telle qu'une balayeuse-laveuse.



DES AGENTS POLYVALENTS

Le service est constitué de huit agents, un chargé de travaux et un responsable et fait partie intégrante des services techniques de la Mairie. Ils exercent leurs missions 7 jours sur 7 en haute saison, avec une rotation de planning et des astreintes propreté supplémentaires sur les périodes les plus denses de l'année, de manière à répondre également aux **signalements** des usagers via la nouvelle option dédiée sur l'application Megève, téléchargeable sur smartphones.

Deux employés ont été recrutés en 2021 pour accroître l'équipe, dans le but d'absorber les nouvelles demandes municipales et notamment la récupération en régie de l'entretien des parkings et des sanitaires.

Hormis certaines machines, dont la conduite et le maniement nécessitent une formation particulière, les agents sont polyvalents et possèdent chacun la responsabilité d'un secteur. **L'hiver, 80% de l'effectif est détaché à l'OVH (Organisation Viabilité Hivernale) afin de travailler au déneigement de la commune** tout en maintenant le service habituel lié à la propreté. Il est également amené à collaborer régulièrement avec d'autres services communaux, comme le pôle bâti récemment pour la rénovation des toilettes du parking du Casino, côté rue Charles Feige. Des travaux qui ont pour objectif, à terme, la réfection de l'ensemble des sanitaires publics non automatisés du village dont prochainement ceux du Musée de Megève puis du Chamois.

LES INVESTISSEMENTS

Pour reprendre la compétence de certaines missions au sein du service et optimiser son travail quotidien, la municipalité a fait le choix d'investir cette année dans du matériel qui lui permet de réaliser des économies à court et moyen termes :

- Balayeuse Kärcher 30.000€
- Auto-laveuse 40.000€
- Multi-wash (pour les accès piétons) 5.000€
- Aménagement véhicule sanitaire électrique 15.000€

En 2020, l'achat de machines-aspirateurs « Glutton » a permis de mieux organiser le ramassage des déchets au centre-ville et en périphérie et de faciliter le geste de l'agent. Ainsi, le pôle dispose en tout de 10 véhicules spécifiques l'aidant à la réalisation de ses tâches courantes.





TRAVAUX

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

► LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

RD1212

Printemps – Automne 2021



Au printemps, les travaux de réfection des réseaux humides et d'aménagement de la chaussée ont concerné la portion entre la rue du Général Muffat de Saint-Amour et la rue des Allobroges jusqu'au 3 juillet. La reprise interviendra au 6 septembre jusqu'à fin novembre pour la partie entre la rue des Allobroges et le rond-point de la Poste. Une déviation sera de nouveau mise en place par les routes du Palais et du Jaillet ; l'accès à la rue du Général Muffat sera rétabli. Les phases concernant le réagencement des rues Muffat de Saint-Amour et Saint-François de Sales s'intercaleront au printemps et à l'automne 2022.

BUDGET : 2.070.000€ TTC (y compris tranches optionnelles)

SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de l'aménagement de la RD1212, le Conseil Départemental participe au budget travaux à hauteur d'un montant de 401.492€.

PARKING VILLAGE ET SECTEUR AUTOGARE

Printemps - Automne 2021

Alors que le parking du village bénéficie également d'une réfection concomitamment à la RD1212, du fait des intempéries printanières, le chantier devra se poursuivre côté Gendarmerie jusqu'au 15 juillet. La partie le long de la RD1212 ainsi que les quais de bus seront accessibles à partir du 3 juillet.

Le redémarrage est prévu le 6 septembre. Les travaux de reprise et d'embellissement nécessiteront la fermeture du niveau -2 tout l'été tandis que la maçonnerie liée à l'installation de l'ascenseur (pour l'accessibilité PMR) entraînera quelques mobilisations ponctuelles de places au niveau -1 avant sa mise en service à l'automne.

Les arrêts pour les Meg'Bus resteront situés sur la route du Palais, devant la zone de vie, puis à la rentrée les transports scolaires. Seules les lignes SAT (LIHSA) réintégreront l'autogare le temps de la période estivale.

BUDGET : 2.757.000€ HT

RUE DES ALLOZ ET ALLÉE DES LOTS

Automne 2021 et 2022

Le marché sera attribué au cours de l'été pour la reprise du réseau d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur le secteur des Alloz. Les 1^{ères} interventions sont programmées pour septembre. Les travaux de l'allée des Lots sont maintenus pour 2022.

BUDGET : 200.000€ (Rue des Alloz)

RUE CHARLES FEIGE

Printemps 2021

Les interventions sur la dernière section entre la rue Saint-François de Sales et la route Nationale (Carrefour des Mésanges) se sont achevées fin juin avec la réalisation des enrobés ainsi que ceux de la rue du Crêt. D'éventuelles reprises des finitions pourront intervenir en septembre.

BUDGET GLOBAL : 2.500.000€ (hors éclairage)

SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de l'aménagement de la Rue Charles Feige, le Conseil Départemental participe au budget travaux à hauteur d'un montant de 14.700€ par le département et 53.833€ par la région.

ROUTE DU COIN

Printemps 2021

Les enrobés définitifs ont été posés fin juin ; les interventions concernant l'enfouissement des réseaux aériens se feront à l'automne ; d'éventuelles coupures d'électricité interviendront ponctuellement.

BUDGET : 1.500.000€
(projet global routes du Coin et Espérance)

ESCALIER PLACE DE LA RÉSISTANCE

Printemps 2021 - Printemps 2022

Lors du démontage de l'escalier, les dégradations sous ouvrage se sont avérées plus conséquentes que prévues. Une reprise totale va devoir être effectuée ; le marché de travaux sera lancé à l'automne. En attendant, un cheminement provisoire a été réalisé avec un aménagement paysager qui sera agrémenté de chaque côté de l'escalier de plantes et arbustes par le service des espaces verts.

BUDGET : à définir



INTERVENTIONS ENROBÉS

Automne 2021

Différents secteurs sont concernés par la réfection des enrobés :

- Route du Faucigny - BUDGET : 40.000€
- Chemin des Marestots - BUDGET : 40.000€

PASSERELLE OFFICE TOURISME

Printemps – Automne 2021

Le chantier de démolition et reconstruction de la passerelle s'est interrompu fin juin après l'installation du garde-corps permettant la réouverture au public. La reprise de l'accès PMR à l'arrière de l'Office s'achèvera dans la foulée.

En septembre, les travaux se concentreront sur la reprise des berges, des joints et de la maçonnerie.

BUDGET : 189.460€ HT



OUVRAGE RÉSERVOIR LIVRAZ

Printemps – Été 2021

Les travaux d'agrandissement du bâtiment et d'installation de cellules de traitement UV, débutés en avril, devraient s'achever à la fin du mois de juillet. Ils permettront la désinfection de l'eau en continu afin de se prémunir d'éventuelles proliférations bactériologiques sur les ressources du Planay et de la Cote 2000.

BUDGET : 261.091,75€ HT dont 136.000€ HT de subventions par l'agence de l'eau

SECTEUR DE CASSIOZ

Printemps – Automne 2021

Le chantier concernant la création d'une voie publique desservant des terrains à construire sur le secteur de Cassioz s'est achevé fin juin. Des finitions interviendront probablement en septembre.

BUDGET : 180.000€

PÉRIMÈTRES PROTECTION RIGLARD ET PLANAY

Automne 2021

Après attribution du marché courant août, les travaux d'amélioration des périmètres de protection de Riglard et Planay démarreront à l'automne. Ils consistent en une sécurisation des deux secteurs avec l'installation, notamment, de clôtures et d'une cellule UV à Riglard.

BUDGET : 130.000€ (cellule UV incluse)

CRÉATION DE CHEMINEMENTS

Une bande cyclable à contre-sens a été matérialisée rue du Crêt du Midi, ainsi que des cheminements piétons par signalisation horizontale route de Priand, chemin de la Chataz et route de Sur le Meu.

JARDIN DE L'ÉGLISE

Automne 2021

Les phases d'études désormais achevées et les demandes d'autorisations urbanistiques actuellement en cours, les travaux en régie devraient débuter à l'automne. Ils concerneront les travaux de maçonnerie, la réalisation des circulations et la définition des espaces. Le terrain de pétanque sera conservé. La végétalisation du site, imaginé sous une thématique de jardin pédagogique et nourricier, interviendra en 2022. Une ruche pédagogique y sera également installée.

BUDGET : 80.000€



AFFICHAGE

Automne 2021

Une quinzaine de nouveaux supports vont être implantés en périphérie du centre, à destination de l'affichage réglementaire et événementiel.

PLAN DE FLEURISSEMENT

Printemps - Été 2021

Après un travail de plantations sur tout le mois de juin, le fleurissement estival est en place. Bleu, blanc et gris... Les vivaces seront redistribuées aux administrés dès l'automne.

BUDGET : 40.000€



FIBRE OPTIQUE

Le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique) poursuit le déploiement de ses installations qui permettront aux résidents de bénéficier du réseau de fibre optique. À l'automne, la zone « centre village » sera achevée ; les travaux devraient se poursuivre ensuite au Mont d'Arbois au printemps 2022.

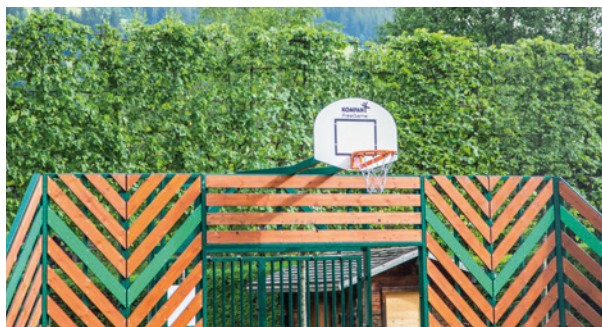
Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre optique, rendez-vous sur le site : fibre.syane.fr/eligibilite-de-mon-logement

LE CITY STADE

Printemps - Été 2021

Le city stade a été déplacé afin d'être accolé à la base de loisirs du Petit Arly. Le site sera arboré début juillet et une clôture à l'arrière de Meg'Loisirs sera posée.

BUDGET : 40.000€ pour le projet global



AMÉLIORATION/RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

APPARTEMENT LE POTAGER

Printemps 2021

Sols, peinture, plomberie, électricité, cloisonnement... un appartement communal a été entièrement rénové au bâtiment le Potager par les équipes du service de maintenance du bâti. Il a été livré début juin.

BUDGET : travaux en régie

MAISON DE LA MONTAGNE

Automne 2021

L'entreprise retenue pour les travaux de rénovation de la toiture de la Maison de la Montagne, Ets Socquet Henri & fils, entamera le chantier à l'automne.

BUDGET : 126.000€ HT



HALLE GOURMANDE

Le travail de définition des besoins et de faisabilité se poursuit avant le lancement de consultation pour la maîtrise d'œuvre. Pour rappel, le projet consiste en la création d'une halle gourmande avec marché couvert dans l'actuel bâtiment de l'Autogare.

BUDGET : à définir

BÂTIMENT LA RÉCRÉ ET LE GLAPET

Printemps – Automne 2022

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à Bannay Architecte pour la rénovation extérieure des 2 bâtiments de la Récré et du Glapet dont les travaux effectifs interviendront en 2 phases différentes sur 2022.

BUDGET : 350.000€ pour les deux bâtiments

PATINOIRE CENTRALE

Printemps – Automne 2021

L'intégration du local patins s'est achevée fin juin, l'aménagement intérieur interviendra à la suite. Du fait de problématiques liées à la gestion sanitaire du site et au traitement du sable qui s'écoule dans les réseaux, le Beach Volley ne sera pas réinstallé. Un tapis d'écorces temporaire viendra en remplacement pour la saison estivale dans l'attente d'un aménagement plus durable.

BUDGET GLOBAL : 250.000€

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Printemps 2021

Archipat a été retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection intérieure de l'église qui consistent en une reprise des décors et du système de chauffage, la pose d'un nouveau sol et d'une ventilation et la rénovation des vitraux et de l'électricité. Le chantier devrait démarrer après Noël 2022 pour s'achever avant les fêtes de fin d'année 2023.

Des demandes de subventions sont actuellement en cours.

BUDGET : 2.200.000€

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)

Printemps 2022

L'actuel CTM va bénéficier d'un programme d'extension-rénovation permettant ainsi de regrouper toutes les branches des services techniques en un unique centre. ARIA Projets est le lauréat du concours d'architecture. Les études de conception ainsi que l'élaboration du plan de gestion des terres polluées (le CTM est construit sur une ancienne décharge de déchets) débiteront cet été.

Le début des travaux est espéré pour le printemps 2022.

BUDGET : 4.706.400€ TTC

À compter de 2021, une enveloppe de 300.000€ a été budgétisée pour la rénovation du patrimoine et des bâtiments communaux. Ces travaux s'appuieront sur les résultats des audits énergétiques réalisés en partenariat avec la CCPMB.



LE PALAIS

RÉOUVERTURE DES ESPACES

► UNE REPRISE EN TOUTE SÉCURITÉ

Alors que le Palais a connu depuis le 1^{er} confinement de mars 2020, deux longues périodes de fermeture, c'est avec grand plaisir qu'il retrouvait, au printemps, ses clients fidèles ou nouveaux usagers. Une réouverture qui s'est déroulée en plusieurs étapes depuis le 10 mai 2021.

Après l'été 2020, où le Palais avait déjà dû adapter ses conditions d'entrée au protocole sanitaire en vigueur, et un accès maintenu aux publics prioritaires et à la médiathèque jusqu'à présent, il s'est préparé pendant plusieurs semaines à la réouverture au grand public de ses différents espaces qui est intervenue aux dates clés de l'agenda national. Les 19, 20 et 25 mai, l'institut de beauté, puis l'espace culturel Edith Allard qui inaugurait l'exposition « Willy Ronis, de Paris à Megève » et enfin la reprise des activités extra-scolaires sonnaient l'heure des retrouvailles tant attendues avec les équipes du Palais. Il aura fallu attendre le 9 juin pour que le calendrier du déconfinement autorise l'accès à la piscine intérieure, à l'espace forme et à la salle d'escalade et le 12 juin pour le bassin et les tennis extérieurs ainsi que la salle Margara avec l'exposition photographique « Sauvages & familiers » de Sophie Sarrau.



Les équipes du Palais sont heureuses de vous retrouver dans un bâtiment respectant la sécurité sanitaire de chacun et au cœur d'espaces ayant bénéficié de travaux de rénovation, réalisés par les agents, pendant leurs périodes de fermeture.



Willy Ronis « De Paris à Megève »

UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICT

L'accès aux espaces du Palais est soumis à des mesures sanitaires réadaptées selon les dernières dispositions gouvernementales. Partout, le protocole d'hygiène et de désinfection renforcé a été maintenu et le nettoyage des mains avant de rentrer reste obligatoire. Les effectifs des cours collectifs ont été réduits et la réservation a été rendu obligatoire. Dans les espaces mettant à disposition du matériel, celui-ci doit être désinfecté par l'utilisateur avant et après la séance. Le port du masque est bien sûr obligatoire dans les espaces de circulation, hormis pour l'effort physique.

► DES NOUVEAUTÉS EN TERMES D'ACTIVITÉS

L'EXTRA-SCOLAIRE

Les inscriptions aux activités extra-scolaires sont ouvertes depuis le 14 juin, en ligne sur le site lepalaismegeve.com uniquement. Les cours débiteront la semaine du 13 septembre 2021. L'offre « ados » proposant acrobatie, théâtre, escalade, danse et art de la BD vient s'étoffer de deux nouveautés : le Cardio Boxing à l'espace Forme et De Fil en Aiguille à l'Atelier (bâtiment du Panoramic). Un parfait équilibre entre le sportif et le créatif ! **Du côté des enfants, du fait du retour des rythmes scolaires à la semaine de 4 jours, le Palais a retravaillé le planning afin d'ajuster les horaires de pratique.** Certaines activités, telles que l'escalade, ont pu être enrichies de créneaux le mercredi matin offrant une nouvelle option à l'année. De même, les cours de natation deviennent plus réguliers (plus de changement de jours et d'horaires durant l'hiver) avec des leçons annuelles également le mercredi matin. Pour rappel, les navettes restent disponibles depuis les écoles Saint-Jean-Baptiste et Henry Jacques le Même.

Renseignements et inscriptions auprès du guichet unique Enfance et Jeunesse :
Tél. 04 50 58 77 84 – service.enfance@megeve.fr



LES ANIMATIONS ÉTÉ

Le Frisbee Golf se présente comme la nouvelle activité enfants, un atelier d'1h30 afin de se challenger pour atteindre sa cible en un nombre de coups restreints et déterminer son score.

En partenariat avec le domaine des Portes du Mont Blanc, deux cours de Cardio et Pilates adultes seront organisés en haut du Jaillet (les 22 juillet et 5 août de 11h30 à 12h15), ainsi que deux séances de yoga famille (les 26 juillet et 9 août de 10h30 à 12h00). Et toujours, les animations paddle zen, les visites de la face cachée du Palais, les moments famille à la balnéo, les jardins de la glisse à la patinoire, le woga et les duos à l'escalade... des incontournables qui réunissent les familles, résidents et vacanciers qui aiment à fréquenter le Palais.

Inscription auprès du Palais.



LES STAGES ÉTÉ

En plus de l'offre habituelle et en complément du multi sports existant, en inédit cette année, le Palais propose l'extension de certains stages à de nouvelles tranches d'âge, avec le multi sports biathlon, sports collectifs et cani-rando (avec 3D Nordic) dès 7 ans. L'occasion ainsi de fédérer les socio-professionnels de la station et de créer du lien autour de projets communs permettant à la clientèle de découvrir de nouveaux loisirs.

Les petits n'ont pas été oubliés et pourront profiter d'une offre spéciale : 1h de yoga couplée à 1h d'activités ludiques et créatives au Kids Club. Réservée aux 3-5 ans, cette option permettra aux parents d'apprécier les différents espaces du Palais en toute sérénité.

Pour les adolescents qui auraient envie de se défouler, les coaches de l'espace Forme leur ont concocté des sessions de Cardio Boxing, de quoi se dépenser en musique, sans combat mais en alliant fitness et boxe. Autre nouveauté, le stage multi sports aquatiques : 3 jours pour découvrir le waterpolo et réaliser un aquathlon à la touche « Palais » avec nage, aquabike, course, relais secourisme, plongeurs... un partage de moments de sports aquatiques tout en défiant les amis !

PROLONGATION DES ABONNEMENTS

Pour vous accompagner dans la reprise de vos activités sportives et culturelles, le Palais prolonge tous les abonnements de la durée globale de fermeture de la structure. Cette prolongation se fera de manière automatique, cependant l'équipe de caisse reste à disposition pour tous renseignements.

Retrouvez l'ensemble de nos brochures et de nos activités sur : lepalaismegeve.com



CULTURE

QUAND MEGÈVE DEVENAIT UNE STATION

► UN CENTENAIRE HONORÉ

Alors que Megève voit, dès le début du XX^e siècle, se développer le tourisme estival, il faudra attendre la fin de la Première Guerre Mondiale pour qu'elle connaisse les prémices d'une saison d'hiver. Cependant, ce n'est qu'en 1921 que le village prendra les allures d'une véritable station.

À l'issue de ce conflit, la baronne Noémie de Rothschild voyait très rapidement en Megève l'opportunité d'y créer une station sportive hivernale moderne, l'équivalent en France de la station suisse de Saint-Moritz qu'elle appréciait jusqu'alors. Le plateau du Mont d'Arbois avec son accès aisé et ses pentes douces et ensoleillées se prêtait parfaitement à l'installation d'un établissement. Ainsi, imaginé par la famille de Rothschild, l'hôtel du Mont d'Arbois, le « Palace des Neiges », était inauguré le 24 décembre 1921.

La baronne confiera par la suite à l'architecte Henry Jacques Le Même le soin de réaliser un chalet privé inspiré des fermes de la région. C'est ainsi qu'il crée le chalet du skieur et s'impose dès lors comme l'un des artisans de la mutation de Megève d'un bourg rural à une luxueuse station alpestre.

Durant l'Entre-deux-guerres, avec l'aménagement des premières remontées mécaniques, Megève deviendra la première station de sports d'hiver française. Le fuseau de ski de conception locale supplantera le pantalon « norvégien » et Emile Allais, enfant du pays, deviendra le premier médaillé olympique français en ski alpin...

Aujourd'hui encore, Megève doit son succès à cette collaboration entre population locale et personnalités extérieures désirant faire partager leur amour de Megève, de la montagne et du ski.



UNE EXPOSITION À CIEL OUVERT

Au travers de l'exposition « Megève et la Famille Edmond de Rothschild, 100 ans de partage célébrés en images », réalisée en collaboration avec le groupe Edmond de Rothschild Heritage, Megève vous invite à remonter le temps et à revivre en images le siècle écoulé. Affichés de fin juin 2021 à janvier 2022, une trentaine de panneaux mettront en scène des photographies d'époque au fil d'un parcours extérieur empruntant le chemin du Calvaire, depuis le square de la Baronne de Rothschild jusqu'au plateau du Mont d'Arbois.

Parallèlement, Annick Socquet-Clerc, adjointe déléguée à la Culture, et Sylvain Hebel se réjouissent du succès du concours lancé auprès des écoles pour célébrer le 100^{naire} dont les œuvres seront exposées tout l'été à l'Ermitage du Calvaire (cf « Vie Locale » p28).



SPORT

UN ÉTÉ SPORTIF À MEGÈVE

► UNE DYNAMIQUE CONTAGIEUSE

Aux abords de l'été, coup d'œil sur un programme énergétique ouvert à tous au travers d'événements sportifs d'envergure internationale, un calendrier du Club des Sports enrichi d'activités, un bureau des guides au planning adapté pour le plaisir de chacun... des organisateurs dans les starting-blocks !

Actif tout au long de l'année au travers de ses 15 sections sportives, le Club des Sports organise différents stages. Du 7 au 16 juillet, il propose un camp d'été en mode « warrior ». Sous forme de demi-journées, cette session multi-activités, ouverte aux 10-15 ans, profitera d'un terrain de jeu grandeur nature : la montagne et se conclura par une nuit en refuge ! Pour les enfants qui affectionnent le milieu aquatique, la section natation du Club met en place, du 5 au 30 juillet, plusieurs stages au Palais. Réservés aux jeunes nés entre 2014 et 2010, la semaine s'organise entre cours, perfectionnement et initiation au waterpolo le matin, pique-nique le midi et diverses activités sportives l'après-midi.

**Renseignements et inscriptions auprès
du Club des Sports de Megève :**
Tél. 04 50 21 31 50 | contact@csmegeve.com

Présents sur Megève depuis plus de 50 ans, les guides et accompagnateurs en montagne du Bureau des Guides de Megève sauront vous encadrer pour découvrir ou performer dans des activités de loisirs ou sportives sur les plus beaux sites de notre territoire. Randonnée, canyoning, escalade, VTT et bien d'autres pratiques qui vous laisseront des souvenirs immuables à découvrir sur leur site guides-megeve.com

**Renseignements et inscriptions auprès
du Bureau des Guides de Megève :**
Tél. 04 50 21 55 11 | contact@guides-megeve.com

DU CÔTÉ ÉVÉNEMENTIEL

- Samedi 31 juillet et dimanche 1^{er} août
Né de l'imagination du Club des Sports, de par son format, le Megève Nature Trail a su s'imposer comme l'événement faisant découvrir et aimer le trail. Dooble, Cîme, Aiguille et même Caïd Kids...

| Informations et inscriptions sur : megevenaturetrail.com

- Du VTT au vélo de route, l'été en deux roues
Avec la course emblématique de VTT la MB Race du 16 au 18 juillet, l'édition Alpes de la Haute-Route les 21 et 22 août, et la très attendue Megève Mont-Blanc Cycling les 11 et 12 septembre... Megève aime et soutient le vélo sous toutes ses formes et donne rendez-vous aux amoureux de tous les défis ; émotions garanties ! De nombreux tracés disponibles depuis le village offrent également un vaste domaine pour tous les amoureux de cyclo qui auront leurs propres challenges à relever tout au long de l'été.

| Informations : mb-race.com - hauteroute.org - megevembc.com

- Le Trail au féminin
Cette année, nous retrouverons la 4^e édition de notre Trail au féminin, La Mégevanne, le samedi 16 octobre à l'occasion de la campagne annuelle d'Octobre Rose.

| Informations : lamegevanne.com - facebook.com/lamegevanne

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

Comme le souligne, Philippe Bouchard, adjoint au Tourisme, c'est tout une équipe motivée qui se réjouit de proposer un calendrier riche et varié.

► MOIS DE JUILLET



DIMANCHE 4

Passage Tour de France, étape Cluses-Tignes.

Passage caravane: ~ 12h.
et coureurs ~14h. RD 1212.



DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT

Siestes musicales.

Tous les mercredis
de 17h à 18h.
Jardin du Calvaire.



JEUDI 8

Relais nocturne.

19h départ du relais enfant.
20h départ du relais adulte.
Rues du village.



DU 9 AU 11

Il était une fois...
Le Far West.

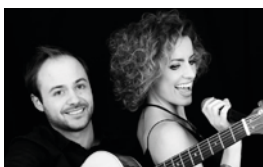
Spectacles et ateliers.
de 10h à 17h. Jardin du Musée.



SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11

Cuisine mon village.

Sam. de 18h à 22h et dim.
de 10h à 16h. Place du village.



SAMEDI 10

Concert Lo & Ben.

Au cours de la soirée
de Cuisine mon Village.



MARDI 13

Fête Nationale et bal.

À partir de 21h.
Rues du village.



DU 16 AU 18

Course La MB Race.

Secteur de la Princesse.



SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

Summer Jazz.

Sam. : Place du village de 15h
à 16h30 et de 18h à 19h30
Dim. : Amphithéâtre de Megève
Tourisme de 11 à 12h30
et de 15h à 16h30



DU 19 AU 25

Jumping International
de Megève.

Esplanade du Palais.



SAMEDI 24

La Pétanque de Megève et
concert du groupe Bloom.

De 18h à 19h30.
Place du Village



DIMANCHE 25

Concert In Javen,
par l'OHM.

À 17h30. Lac de Javen.



SAMEDI 31

Concours aux Poulains.

De 9h à 18h.
Esplanade du Palais.



SAMEDI 31

Concert de l'Ensemble
National de Reggae.

De 18h à 19h30.
Place du Village.



SAM. 31 ET DIM. 1^{ER} AOÛT

Le Megève Nature Trail.

Sam. 5h à 19h et dim.
6h30 à 14h. Pré Saint-Amour.



Téléchargez ou retrouvez la brochure des Collections d'été auprès de Megève Tourisme.
Au menu le programme complet des événements, animations, ateliers et déambulations musicales !
megeve.com/collections

► MOIS D'AÔÛT



MERCREDI 4

Concert du groupe VLAP.

De 18h à 19h30.
Place du Village.



VENDREDI 6

Concert de l'OHM.

À 21h. Amphithéâtre
de Megève Tourisme.



SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

Fête du Village.

Programme à venir.
Rues du Village.



MERCREDI 10

Concert de flûte.

De 21h à 22h.
Église Saint-Jean-Baptiste.



DU MARDI 10

AU MARDI 17

Cirque Zavatta Caplot.

Eplanade du Palais.



SAMEDI 14

One man show
« Marcus super sympa ».

De 16h à 17h. Amphithéâtre
de Megève Tourisme.



SAMEDI 14

Concert du groupe
Faut qu'ça guinche.

De 18h à 19h30.
Place du Village.



DIMANCHE 15

Pique-nique avec vue.

À l'heure du déjeuner.
Sommet du Jaillet.



SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

Journées Commerciales
d'été de l'UCHARM.

De 10h à 20h. Rues du village.



SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

Summer Jazz.

De 15h à 16h30 et de 18h
à 19h30. Place du Village
et amphithéâtre
de Megève Tourisme.



DU SAMEDI 21 AU LUNDI 23

La Haute Route,
cyclistes passionnés.

Dim. départ à 7h50
Lun. départ à 7h30.
Eplanade du Palais.



DU VENDREDI 27

AU DIMANCHE 29

Festival Héroïnes
et Gasoline.

Eplanade du Palais.

► MOIS DE SEPTEMBRE



DU VENDREDI 10

AU DIMANCHE 12

Festival Yoga
& Bien-Être L'Essentiel.
Programme à venir.



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12

Course de vélo
La Megève Mt-Blanc
Cycling.

Sam. 6h30-19h, Dim. 6h30-18h.
Eplanade du Palais.



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19

Les Journées
du Patrimoine.
Village.



SAMEDI 25

Rallye voitures
Genève-Megève.

Sous réserve de modifications suivant les mesures sanitaires liées à la Covid-19.

VIE LOCALE

► HOMMAGE À STÉPHANE HUGET

Au franc-parler incomparable, quoi de mieux que ses propres mots repris dans le portrait que nous lui avons consacré dans notre rubrique Facebook « Les Gens d'Ici » du 3 mai 2016 pour rendre hommage à Stéphane, disparu le 30 mai dernier.



« Je suis amateur de blues et collectionneur de guitares. C'est comme cela que j'ai commencé à avoir des contacts dans le milieu de la musique. Cela a été un moteur pour lancer le Megève Blues Festival. Nous organisons la 3^e édition cette année, du 5 au 7 août.

Le blues, thème pourtant fondamental, avait disparu de la programmation de Megève. En tant que guitariste amateur, j'ai eu l'occasion de jouer au Jumping ou aux 5 Rues et j'ai senti l'adhésion du public. Le blues correspond bien à la clientèle de Megève, cela leur rappelle leur jeunesse. Ce public est à la fois auditeur et prescripteur pour une autre génération, celle de leurs petits-enfants.

J'ai également la chance de partager ma passion pour la musique avec les clients de mon magasin à Megève. Après 14 ans passés ici, j'ai créé un réseau de clients et d'amis qui viennent de partout en France, mais aussi de Suisse, de Londres... Je me suis vite dit que lancer un festival de blues ici, ça allait coller, non seulement avec les lieux, mais aussi avec nos clients.

Ce festival s'adresse à toute la communauté : les gens de Megève,

les résidents secondaires, les visiteurs, les mélomanes, les fans de guitare... Le festival réunit différentes générations. C'est un week-end en famille. D'ailleurs, le côté Family & Friends se matérialisera d'une manière plus concrète cette année, dans le cadre de la soirée de clôture avec Manu Lanvin.

Ce qui me plaît dans le festival, c'est l'ambiance. Les musiciens qui viennent sont humbles, sans artifices, sans sophistication, même s'ils sont de plus en plus connus. Nous mettons un point d'honneur pour avoir des artistes et du matériel de qualité.



Mon attirance pour le blues ? Ça ne s'explique pas ! Dès mon plus jeune âge, j'écoutais des disques en solo sur la platine de mes parents le mercredi. C'était un plaisir solitaire de mon enfance. Ça a fait vibrer une corde en moi qui résonne toujours. Ce qui est chouette avec le festival, c'est qu'on a la chance que cette corde vibre aussi avec d'autres. Il se passe quelque chose d'indéfinissable...

Bourguignon d'origine, je suis natif de Joigny dans l'Yonne. Après un cursus en École supérieure de commerce, je suis passé par Bordeaux, Paris et Londres.

Je suis arrivé à Megève en 2002 et j'ai pris la direction d'un nouveau magasin. Je ne connaissais alors Megève que de nom et la greffe a pris. J'ai quitté un univers urbain car j'avais envie d'une vie pépère, équilibrée, à la montagne. C'était presque un besoin physique.

Je me suis senti assez vite à l'aise ici. J'avais en tête que Megève avait un côté strass et paillettes, mais ça a été vite démenti par l'authenticité des lieux et des gens. J'ai retrouvé le rapport à la terre que j'avais dans mon enfance, à la différence qu'à Megève, le monde vient à vous !

Aujourd'hui, j'habite au Jaillet, je suis père d'une petite fille qui aura six ans ce mois-ci. J'ai également une belle-fille de 16 ans ; mes parents se sont installés ici il y a quelques années ainsi que belle-maman. Tout ce petit monde participe à l'entreprise et au Festival... En sommes, nous incarnons l'aspect intergénérationnel et familial de Megève ! »



**STÉPHANE,
MERCI D'AVOIR SU PARTAGER
AVEC AUTANT DE TALENT
ET D'ÉNERGIE TA PASSION
AVEC TOUT UN VILLAGE !**



NOS AÎNÉS

NOS AÎNÉS

► LA REPRISE DES ACTIVITÉS

Alors que le CCAS avait dû mettre en pause la quasi-totalité de ses activités depuis plusieurs mois, jeudi 10 juin, une séance de yoga sénior sonnait l'heure tant attendue de la reprise ! Une date annonciatrice d'un programme varié et dynamique.

Réservés aux mègevans de plus de 68 ans et aux demi-quartelins de plus de 70 ans, les après-midi bleus sont le rendez-vous très couru de nos aînés. Sport, gastronomie, culture, promenade, animations formation... les activités balayent de nombreux thèmes afin de proposer un planning adapté au plus grand nombre.

Côté sport, un jeudi sur deux à compter du 10 juin, le yoga sénior permet de garder la forme tout en douceur. Un instant matinal de 8h15 à 9h15, salle Aiguille Croche au Palais, qui promet un réveil actif ! Après quelques dates au mois de juin, les déjeuners à la Fondation Morand Allard reprendront tous les jeudis à partir du 9 septembre. L'occasion de se retrouver et d'échanger lors d'un moment convivial.



Retrouvez tout le programme des après-midi bleus dans le flyer disponible auprès du CCAS.

UN PROGRAMME RYTHMÉ

L'agenda de l'été et de l'automne a pu être dévoilé lors d'une réunion d'informations, lundi 5 juillet à l'auditorium de la médiathèque.

Parmi le calendrier estival, sont à noter la projection du film « Trois petits pas ... entre Terre et Ciel » le 15 juillet, les marches encadrées par le Bureau des Guides de Megève les 29 juillet et 26 août, la visite du musée du Haut Val d'Arly le 5 août sans oublier les séances code de la route le 12 août, de quoi réviser ses bases ! Entre balade en calèche puis promenade des Aînés à Biolles pour un déjeuner spectacle au cabaret Paradise, jeudi 16 septembre, sans oublier une session de formation aux gestes de 1^{er} secours... la rentrée n'en sera pas moins chargée !

Le mois d'octobre alternera entre marche le 5, code de la route jeudi 14, atelier préparation de cocktails dans le cadre de Toquicimes le 21 et marche rose samedi 23, pour finir le 28 par un jeu de piste avec les enfants de Meg'Loisirs.

Quant à l'automne, il signe le grand retour des incontournables lotto des aînés mercredi 3 novembre et thé dansant le 15 décembre ! Entre deux, jeudi 9 décembre, un réveil musculaire et des papilles sera proposé au Palais !

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS

185 Rue du Jaillot

Tél. 04 50 93 29 14 | ccas@megeve.fr

DÉPÊCHEZ-VOUS
Y'A LE FEU...

2000€

d'aide pour changer
votre vieux chauffage bois



OFFRE LIMITÉE
JUSQU'AU
31/12/21

WWW.FONDS-AIR-BOIS.FR

CCPMB

LE FONDS AIR BOIS

► UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Savez-vous qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, il sera interdit par arrêté préfectoral d'utiliser une cheminée à foyer ouvert dans toute la vallée de l'Arve ? Le Fonds Air Bois vous permet de bénéficier jusqu'à 2.000€ de prime dans le cadre du financement d'un appareil de chauffage performant.

L'aide financière du Fonds Air Bois s'adresse aux particuliers, locataires comme propriétaires, qui souhaitent remplacer l'appareil de chauffage au bois (antérieur à 2002 ou cheminée ouverte) de leur résidence principale, installée dans l'une des 41 communes du périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve. Cette mesure vise le changement de l'ancien appareil de chauffage au bois par un dispositif plus performant ou par une énergie renouvelable thermique. Mise en place en 2013, elle prendra fin au 31 décembre 2021.



En ligne depuis le mois d'avril, fonds-air-bois.fr est le nouveau site dédié et vous propose de réaliser votre demande directement sur internet mais aussi de vous informer sur les différents types d'aides grâce à un simulateur en ligne.

INTERDICTION PRÉFECTORALE AU 1^{ER} JANVIER

Le secteur résidentiel est le 1^{er} émetteur de particules fines pour plus des 2 tiers. Un foyer ouvert dégage jusqu'à 30 fois plus de polluants qu'un appareil de chauffage au bois performant. Émanant de ce constat de l'ADEME, l'utilisation de cheminées ouvertes sera donc interdite au 1^{er} janvier, selon l'arrêté PAIC-2019-0150 du 3 décembre 2019. Une interdiction qui donnera lieu à une réduction significative de ces émissions. Qu'il soit d'appoint ou d'agrément, et ce quel que soit le type de logement (principal, secondaire, hébergement touristique...), tous les dispositifs, dont le foyer brûle le bois sans enceinte destinée à confiner la combustion, sont concernés.

Vous souhaitez planifier un projet de rénovation énergétique globale de votre habitat ? Le Fonds Air Bois peut être cumulé à d'autres aides financières publiques, telles que MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économie d'Énergie et permet de financer jusqu'à 100% des travaux, pour les foyers à revenus modestes.

Renseignements auprès du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)

300 Chemin des Prés Moulin
74800 Saint-Pierre en Faucigny
Tél. 04 50 25 24 91

fonds-air-bois@sm3a.com | fonds-air-bois.fr

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mardis 6 juillet et 7 septembre.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les dimanches de juillet/août.

Hors saison été, 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

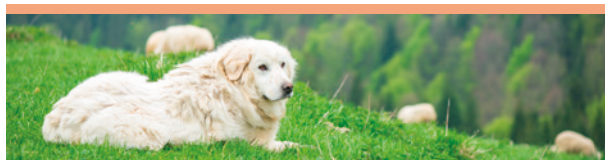
DON DU SANG

De 15h à 19h30 les lundis 19 juillet, 16 août, 11 octobre et 6 décembre.

OUVERTURES REMONTÉES MÉCANIQUES

- Télécabine du Mont d'Arbois :
du 26/06 au 05/09/2021 - 9h à 13h et 14h à 18h
- Téléphérique de Rochebrune :
Du 03/07 au 29/08/2021 - 9h à 13h et 14h à 17h45
- Télésiège de Petite Fontaine :
Du 03/07 au 22/08/2021 - 10h à 16h30
- Télécabine du Jaillet :
Du 03/07 au 29/08/2021 - 10h à 17h

La gratuité des forfaits piétons est maintenue pour les détenteurs des cartes d'adhérents à « Vivre Megève ».



LES CHIENS DE TROUPEAUX

En été, saison propice aux randonnées en montagne, il n'est pas rare de croiser des troupeaux encadrés par des chiens de protection. D'allure bienveillante, ces animaux ont été élevés parmi le troupeau de manière à le protéger en toutes circonstances. À l'approche des bêtes, adoptez le comportement adéquat, en gardant notamment vos distances pour ne pas pénétrer dans la zone de protection délimitée par le chien, et ce afin d'éviter toute réaction défensive de sa part. Pour les éleveurs, en cas d'attaque de prédateur, une ligne a été mise en place par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de manière à signaler rapidement les dommages sur les troupeaux.

Tél. 04 50 33 60 00 | 06 86 43 87 11.

Renseignements auprès de la Société d'Économie Alpestre de Haute-Savoie (SEA) : echoalp.com

L'ENTRAIDE

L'entraide, située au 2^e sous-sol du parking de l'Office de tourisme, est ouverte tous les vendredis de 14h à 16h30. Vous pouvez y déposer les vêtements dont vous n'avez plus l'utilité. À l'inverse, si vous avez des besoins en termes d'habillement, venez y chercher ce qui vous manque, à petits prix.



OUVERTURE DU CINÉMA PANORAMIC

Après plusieurs mois de fermeture, le cinéma Le Panoramic fête sa réouverture mercredi 7 juillet, pour le plus grand plaisir des cinéphiles, résidents comme vacanciers !

Avec une sélection pointue de films s'adaptant à tous les publics, il offre un accès privilégié au 7^e Art au cœur même du village.

LES INTERVENTIONS DE LA PM EN MILIEU SCOLAIRE

Parmi ses nombreuses missions, la Police Municipale joue un rôle préventif essentiel. Depuis quelques années, à Megève, elle a mis en place des interventions dans les établissements scolaires public et privé, auprès des classes de CM2 et ce, dans le cadre de la prévention routière, pour l'obtention du permis vélo. Maniabilité, révision de la signalisation, positionnement dans les ronds-points... des ateliers de pratique sont organisés dans la cour des écoles, comme cela a été récemment le cas à Saint-Jean-Baptiste et Henry Jacques le Même. Afin de poursuivre cette implication, ces interventions ont été élargies aux classes des collèges public et privé. L'objectif est de dialoguer, intervenir, transmettre et surtout prévenir de certaines problématiques rencontrées par les collégiens et enseignants. Les 5^e sont préparés à l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité, tandis que les 4^e débattent du cyber-harcèlement et les 3^e des drogues. Des cours interactifs se terminant par des temps d'échange qui permettent de libérer la parole.

MEGÈVE LABELLISÉE 2 VÉLOS



UN CONCOURS CÉLÉBRANT LES 100 ANS

Conjointement à l'exposition « Megève et la Famille Edmond de Rothschild, 100 ans de partage célébrés en images », honorant la création de la station telle que nous la connaissons aujourd'hui, les élèves des établissements scolaires et d'accueil de Megève et plus globalement les moins de 16 ans de tout l'hexagone ont été sollicités afin de représenter leur vision de Megève dans 100 ans. Sur 125 productions dont certaines en « grands formats », 20 lauréats ont été sélectionnés. Leurs œuvres ont été imprimées sur panneaux et sont exposées à l'extérieur de l'Ermitage du Calvaire ; l'ensemble des autres réalisations est à découvrir à l'intérieur de l'édifice. Nous tenons à remercier tous les enfants et encadrants pour leur implication dans le projet.

L'APRÈS-MIDI DÉVELOPPEMENT DURABLE

Samedi 12 juin, Megève organisait sa 1^{ère} édition des après-midis développement durable. L'occasion, grâce à de nombreux stands et animations sur le Pré Saint-Amour, de sensibiliser petits et grands aux enjeux de l'écologie et de préservation de l'environnement. Parmi les activités proposées : tag éphémère sur les grilles d'égout, cours de yoga et pilates, ateliers bois, troc de jouets et autres objets... en présence notamment de l'association Les écolibristes, Soroptimist et divers intervenants. Un beau moment de partage et de sensibilisation !



MINI-SÉJOUR ÉTÉ, PENSEZ AUX RÉSERVATIONS !

Du 3/8 au 13/8 2021

Megève
d'été

mini - séjours
plaisirs
- DESTINATION VAL CENIS -

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS PRÉVUES : VIA FERRATA, CANYONING, RABIC AVENTURE, SOIRÉE ASTRONOMIE & BIEN PLUS ENCORE !

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS AU GOUICHET UNIQUE ENFANCE JEUNESSE
+33 (0)4 50 93 29 01 / SERVICE.URBANISME@MEGEVE.FR | RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE

UN SOUTIEN AFFIRMÉ DES SUBVENTIONS AGRICOLES

Au cœur de ses préoccupations, la commune de Megève soutient le milieu agricole, notamment au travers du versement annuel de subventions agricoles. Cette année, 45 demandes ont été formulées pour la prime « Maintien et Encouragement à l'Agriculture de Montagne » (MEAM), 1 pour l'agriculture biologique et 13 demandes pour l'apiculture (représentant 160 ruches). Le montant de ces aides s'élève ainsi à 81.000€ pour l'agriculture (MEAM), 860 € pour l'agriculture bio et 5.280€ pour l'apiculture.



REMISE DE CADEAUX AUX CM2

Afin d'encourager et valoriser la réussite scolaire des CM2 dont le passage en 6^e s'avère être imminent, la municipalité a offert, comme chaque fin d'année, une calculatrice inscrite sur la liste des fournitures pour l'entrée au collège. L'occasion également pour Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et Marika Buchet, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et aux affaires scolaires de rendre visite aux écoliers des 2 établissements primaires, mardi 22 juin. Un moment propice aux échanges et anecdotes sur l'année écoulée.

LA PROTECTION DES NIDS D'OISEAUX

Hirondelles, martinets noirs, rouges-gorges... il est fréquent que ces oiseaux se nichent sous les corniches des maisons ou dans les arbres. Saviez-vous que leurs nids sont protégés par la loi et que leur enlèvement peut vous coûter jusqu'à 150.000€ d'amende et 3 ans d'emprisonnement ? Juridiquement protégés au niveau européen et national, il est interdit en tout temps de détruire ou d'enlever des œufs et des nids, même vides ! Si vous souhaitez procéder à des travaux, il conviendra de protéger, voire de déplacer le nid le temps du chantier. L'intervention est obligatoirement soumise à une demande préfectorale de dérogation à la destruction ou au dérangement d'espèce protégée. Renseignements auprès du service urbanisme
Tél. 04 50 93 29 01 | urbanisme@megeve.fr

► TRIBUNE D'EXPRESSION

MASSACRE À LA BÉTONNEUSE.

**Nous
Megève**

Non contente d'avoir bradé une grande partie du patrimoine foncier mégevan, la municipalité précédente reconduite en 2020 poursuit son oeuvre en sacrifiant les derniers beaux espaces de verdure et de respiration que comptait le centre du village. Après la magnifique propriété communale des Véria, vendue sans concurrence à un promoteur de résidences secondaires, après le terrain dit du paddock, désormais novotélisé, le square de la Baronne de Rothschild va faire les frais du bétonnage en règle subi par Megève. Prétextant les nécessaires travaux du parking de l'office de tourisme, un projet d'aménagement est soudainement sorti des cartons alors qu'il avait été catégoriquement dénié par la candidate à sa propre succession et son adjoint aux travaux durant la campagne électorale. Un bâtiment sur deux étages est d'ores et déjà programmé avec commerces, réserves, coursives et suppression d'espaces verts. Trop c'est trop. Il est temps de lutter contre l'asphyxie et la défiguration de notre village, de notre cadre de vie. Les Mégevannes et les Mégevans peuvent compter sur nous, Nous Megève, pour s'opposer avec force et vigueur contre cette fuite en avant qui fait la part belle au tout béton spéculatif. Nous devons évoluer sans perdre notre identité, sans vendre notre âme.

Par notre action, par nos interventions en commissions et lors des conseils municipaux, nous avons démontré notre ferme volonté de participer activement à la gestion et à l'avenir de Megève. Nous apportons notre vision, notre expertise dans de nombreux domaines et notre engagement désintéressé pour l'avenir de notre village. Nous avons voté le budget 2021 pour marquer notre bienveillance dans cette période compliquée tout en annonçant notre vigilance chaque fois que cela est nécessaire. Nous validons en moyenne 95% des délibérations malgré le peu d'informations qui nous est donné. Mais chaque fois que nous constatons des irrégularités, des allégations mensongères ou des choix couteux, douteux ou incohérents, nous l'exprimons clairement depuis un an maintenant.

Comme pour le square de la Baronne.

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été, ensoleillé, libéré et apaisé !



QUELLE VICTOIRE !

Notre parti c'est Megève !



Nous sommes fiers d'être aux côtés de Catherine Jullien-Brèches, élue conseillère départementale, à 65% sur l'ensemble du Canton de Sallanches mais surtout à plus de 85% sur Megève qui ne nous laisse pas le droit de vous décevoir, et ce malgré une abstention massive. Plus qu'un plébiscite d'une population locale pour son maire, cette victoire conforte la confiance que les mégevans et les mégevannes ont pour notre politique transparente, ambitieuse mais réaliste, qui est menée dans l'intérêt de notre village depuis 2014, et sa volonté de participer à une assemblée de proximité.

Nous adhérons pleinement et sommes fiers de son engagement au Département de Haute-Savoie au sein duquel notre tête de liste, votre maire, portera les combats qui lui tiennent déjà à cœur pour ses propres administrés autour de l'accès à la santé pour tous, du maintien de nos aînés sur leur territoire, de la création d'une offre de formation dédiée à la spécificité de notre territoire, de la poursuite des actions à mener pour un environnement durable ou encore du développement de notre économie touristique. Notre maire portera dorénavant tous ses engagements au sein de l'assemblée départementale qui sont, et ont toujours été, les ambitions portées pour la commune de Megève.

Les suffrages obtenus sur Megève viennent apporter une réponse à ceux qui pensent que notre victoire aux municipales est une victoire volée. Ce score conforte la légitimité de l'équipe de « Notre parti c'est Megève » et des actions menées par Catherine Jullien-Brèches qui l'a encore affirmé dimanche soir « Fidèle à mon engagement de proximité qui a toujours animé les différents mandats que j'ai exercés, je vous fais la promesse solennelle de demeurer disponible, à l'écoute et proche des préoccupations de notre population ».

Toutes nos félicitations à Alexia Merchez-Bastard, Georges Morand et Yann Jaccaz pour cette belle victoire. Nous vous souhaitons à tous un bel été !

En vertu de l'Art. L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'avis de la CAA de Marseille du 16 décembre 2010, le Maire peut autoriser un espace d'expression aux conseillers municipaux appartenant à la majorité sur la page où figure l'expression des élus de l'opposition.



ÉTAT CIVIL

D'AVRIL À JUIN 2021

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



LE 10/04 :

ALEXANDRE SOUBIRA
& CASEY-LEE FRANCES CALLAGHAN

LE 14/05 :

CLÉMENT VALO
& KRYSTELL THANH-THAO PHAM

LE 22/05 :

THIBAUT PEIROLO
& ALICE PETIOT

LE 05/06 :

PHILIPPE ARROBIO
& CATHERINE CHAT

LE 11/06 :

GUILLAUME LOFFROY
& LÉA GAMBINI

LE 12/06 :

THOMAS DELORME
& IULIA-MELANIA DUMITRU

LE 12/06 :

THOMAS BOUDON
& LAURA APERTET



LE 15/03 À SALLANCHES :

MARTINE GACHET
NÉE BONNARD

LE 02/04 À SALLANCHES :

BARIZA CHELBI
NÉE BOUCHETEUR

LE 07/04 À SALLANCHES :

SERGIO BUZZI

LE 19/04 À MEGÈVE :

MARIE-LOUISE CASILDA ALLARD
NÉE GAIDDON

LE 22/04 À SALLANCHES :

JEAN-MARIE CALLAERT

LE 23/04 À MEGÈVE :

FRANÇOISE BARBIER
NÉE BAZIN

LE 11/05 À MEGÈVE :

SERGE SCHARAPAN

LE 23/05 À MEGÈVE :

JOSEPH ALLARD

LE 11/06 À MEGÈVE :

SOLÉMA MAILLET-CONTOZ
NÉE DE GIORGIO

LE 12/06 À MEGÈVE :

MARIE MAILLOT NÉE CANTONI

LE 18/06 À MEGÈVE :

CÉLINE MABBOUX NÉE EMONET

LE 27/06 À MEGÈVE :

FRANCIS CHIODONI



LE 04/04 À SALLANCHES :

ELIUD STRIEDINGER MUNOZ

LE 04/04 À SALLANCHES :

LÉONORE MARCHAL

LE 15/04 À SALLANCHES :

MAUDE LAVILLE

LE 27/04 À SALLANCHES :

MALO RIGAUDEAU

INFOS PRATIQUES



SERVICES

► MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaillet

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Tél. 04 50 93 29 29

mairie.megève@megève.fr

• ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Du vendredi soir au lundi matin

Tél. 06 65 02 18 28

accueil.mairie@megève.fr

• URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

► CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,

les après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 04 50 93 29 14 | ccas@megève.fr

► LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports

Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS

& SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

► RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale | Tél. 04 50 91 09 09

► ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité | Tél. 09 72 67 50 74

► DÉCHÈTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »

Du lundi au samedi : 8h15-11h45 / 13h30-18h15

Tél. 04 50 91 40 12

► SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences : Tél : 04.50.21.26.05

Pour signalements divers : rubrique

SIGNALEMENT via l'application MEGÈVE



URGENCES

► POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale | Tél. 04 50 93 29 22

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h-17h

• OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

• STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Disques disponibles auprès de la Police

Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

► GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale | Tél. 04 50 91 28 10

ou tél. 17 ou 112 (pour les portables)

Fermeture le mercredi en intersaison

► POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

► SAMU

Tél. 15

► MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret | Tél. 04 50 58 74 74

(médecins généralistes, laboratoire d'analyses médicales, infirmiers, pédicures-podologues, psychologue clinicienne & diététicienne)



DÉFIBRILLATEURS

- Place de l'Eglise
- Tennis extérieurs
- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Mairie de Megève
- Terrain de football
- Parking Village
- Palais
- Altiport



EN LIGNE

► MAIRIE.MEGÈVE.FR

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX

• CARTE DE RÉSIDENT



LA POSTE

276, rue de la Poste

Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Tél. 3631



MARCHÉ

Tous les vendredis matin.



WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève
Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée
téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine,
patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain,
musée de Megève, musée de l'Ermitage,
Fondation Morand Allard et Cote 2000.
*Retirez votre code d'accès à l'accueil de
la médiathèque ou de Megève Tourisme ou
par SMS gratuit en vous connectant au wifi.*



MEG'BUS

Horaires en ligne : meg-bus.com

Du 03/07 au 29/08.

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- 2 bornes Syane : 1 RD1212 niveau skate Park (2 recharges) + 1 parking de l'annexe de la Mairie, Route du Jaillet (1 recharge accessible sur les deux initiales) - **PAYANTES**
- 1 borne BMW : parking du Casino avec 2 recharges - **GRATUITE**



TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 - Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).



megève

LE RENDEZ-VOUS

LES RENDEZ-VOUS DE
★★★
Toquicimes
LA CUISINE DE MONTAGNE

DU 22 AU 25 OCT. 2021

PHOTO BY

PATRICK ROUGEREAU.

4^E ÉDITION

GRATUIT

TOQUICIMES.COM | MEGEVE.COM

DÉGUSTATIONS | HALLES GOURMANDES | MASTERCLASS
CONCOURS | CONFÉRENCES | DÉDICACES | EXPOSITIONS...